



Communiqué de presse

Amiens, le 3 octobre 2020

Une ouverture partielle du collège d'Airaines en raison d'un cas de Covid avéré

Un cas de Covid a été confirmé le 2 octobre en fin de journée parmi les personnels assurant le service de restauration scolaire au collège d'Airaines.

Par conséquent, 9 autres personnels ont été placés à l'isolement dans l'attente des résultats des tests.

Le collège restera ouvert lundi mais ne pourra accueillir, pour les journées de lundi et mardi, qu'une partie des élèves, sans restauration scolaire.

Le Département, depuis le début de cette crise sanitaire et en particulier dès qu'il s'est agi de préparer la réouverture des 50 collèges au mois de mai dernier, a été aux côtés des chefs d'établissements pour leur permettre d'organiser, dans les meilleures conditions possibles, la reprise des enseignements. De nombreuses réunions se sont tenues avec les représentants des équipes de direction des collèges pour écouter les attentes et y répondre au mieux avec efficacité et réactivité. Les services du Département ont ainsi été en mesure de mettre en place les mesures suivantes :

- Des consignes sanitaires claires sont diffusées et adaptées régulièrement pour faciliter le travail des équipes et les rassurer ;
- Des équipements de protection individuelle et d'autres produits d'entretien/désinfection sont mis à disposition par le Département en fonction des demandes, de manière à mettre en œuvre les mesures de distanciation dans les meilleures conditions.
- En particulier, les agents du Département, qui assurent, dans les collèges, l'accueil, la restauration, l'entretien et la maintenance, sont tous dotés d'un kit Covid (masques, gants, gel...) renouvelé autant que de besoin,
- Dès le premier jour de la rentrée scolaire, le Département a livré plus de 56 000 masques pour les collégiens des établissements publics et privés du Département (soit 2 masques par collégien),
- Le Département assure la distribution de gel hydro-alcoolique à destination des collégiens. Chaque collège qui en fait la demande peut être réapprovisionné immédiatement.
- Les effectifs d'agents techniques du Département ont été renforcés depuis le début de la crise sanitaire de manière à assurer un strict respect des protocoles sanitaires et à pouvoir remplacer les agents potentiellement touchés par la Covid (cas avérés et suspicions de cas).

Concernant le collège d'Airaines, le Département et l'Éducation nationale travaillent de concert pour permettre le maintien d'une ouverture partielle en début de semaine et un retour à la normale à partir du milieu de la semaine.

Contact presse :
Éloïse Devred
03 22 71 81 33
06 11 46 81 18
e.devred@somme.fr